

Réunion du CCAS DU 13 JUILLET 2022

Liste des délibérations prises lors de la séance

prouvée / rejetée
approuvée avec 7 voix pour

Affiché le

ID: 051-265100677-20220713-DELIBERA202209-DE

Département : Marne Arrondissement Reims Canton : Bourgogne	Centre Communal d'Action Sociale de Boult sur Suippe Extrait du procès-verbal des délibérations du comité du 13 juillet 2022		
Nombre de membres en exercice : 9 De présents : 6 De votants : 7	L'an deux mille vingt-deux, le 13 juillet. Le Comité du centre Communal d'Action Sociale de Boult sur sau lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous Monsieur Christian THIEBEAUX, Président.	- 1	
De votants : 7	Etaient présents : tous les membres en exercice à l'exception de Madame HAUTION, pouvoir donné à Madame ERBISTI Madame PIERRET, excusée Monsieur SANCHEZ, excusé Secrétaire de séance : Madame ERBISTI.	:	

Délib n° 2022-09 Décision modificative au budget n° 1	Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu la délibération du conseil municipal approuvant le budget primitif Vu que les crédits prévus au budget primitif concernant les fournitures administratives s'avèrent insuffisants.		
	Sur la proposition de Monsieur le maire, et après en av l'unanimité, le conseil :	voir délibéré, à	
	- approuve la proposition de Monsieur le maire d'effectuer des virements de crédits.		
	- autorise les virements de crédits exposés ci-dessous :		
	Dépenses		
	Chapitre 011 / Article 6064 : fournitures administratives Chapitre 65 / Article 6562 : aides	+ 400 € - 400 €	
Convocation du comité en date du 08/07/2022	Délibération déclarée exécutoire et déposée à la Sous-Préfecture le Pour extrait conforme, Le Président, Christian THIEBEAUX		
Affichage de la délibération le 18/07/2022		:	